

IDÉE FAUSSE N°6 : LES PARENTS DES JEUNES DÉLINQUANT.E.S SONT DÉMISSIONNAIRES

FAUX

Par Guy Hardy, assistant social, formateur en approche systémique. Auteur de « S'il te plait, ne m'aide pas ! L'aide sous injonction administrative ou judiciaire ».

Nous savons qu'il serait tellement politiquement correct de penser que les familles des jeunes sont démissionnaires. Quelle belle explication simpliste de la délinquance des mineurs.

Pourtant notre pratique quotidienne nous démontre tout le contraire. Pourvu qu'on invite les père et mère de ces jeunes à se mobiliser, ceux ci signent présents. Mais bien sûr, il nous faut développer des méthodologies qui, bien plus que de se centrer sur leurs manques, carences, défaut de.., les (re)mettent en posture de compétences.

Comme de nombreux parents nous l'ont d'ailleurs dit, bien plus que démissionnaires, ils se vivent si souvent démissionnés, mis à l'écart des responsabilités qu'ils souhaiteraient continuer à prendre et à assumer. Comme si l'acte délictueux posé par leur enfant concourrait à leur mise à l'écart, à leur stigmatisation de parents inadéquats. Faire ce pari de travailler ensemble, dans un partenariat où parents et éducateurs apposent leurs compétences plutôt que de les opposer constituent le socle autour duquel devrait se construire tout projet d'intervention. Et même s'il est évident que l'acte délictueux crée une crise familiale, peut entraîner une réaction de recul et de repli des parents, par culpabilité, honte, révolte, ... c'est à nous, professionnels, de renforcer ce que cet acte risque de fragiliser.